

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 MARS 2017**

Délibération
n° 2017.03.207

**Transfert du
patrimoine de
GrandAngoulême :
dépôt des actes de
transfert auprès du
Service de la
Publicité Foncière**

LE TRENTE MARS DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 mars 2017**

Secrétaire de séance : Véronique ARLOT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bernard DEVAUTOUR à Eric SAVIN, Georges DUMET à Gérard ROY, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Maud FOURRIER à Yannick PERONNET, Michel GERMANEAU à Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD à André BONICHON, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Isabelle LAGRANGE à Bernadette FAVE, Catherine PEREZ à Francis LAURENT, Zahra SEMANE à Bernard CONTAMINE, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

Excusé(s) :

Karen DUBOIS, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Dominique PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2017

**DELIBERATION
N° 2017.03.207**

PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur DEZIER

TRANSFERT DU PATRIMOINE DE GRANDANGOULÊME : DÉPÔT DES ACTES DE TRANSFERT AUPRÈS DU SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE

Au 1^{er} janvier 2017, a été créée la nouvelle communauté d'agglomération de GrandAngoulême, issue de la fusion entre 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : les communautés de communes de Braconne et Charente, de la Vallée de l'Echelle, de Charente Boëme Charraud et la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

Ce nouvel établissement public, distinct des personnes morales fusionnées, dispose d'un nouveau numéro SIRET qui lui est propre.

Afin de regrouper et mettre à jour auprès du Service de la Publicité Foncière (ex Hypothèques) l'intégralité du patrimoine de la nouvelle communauté d'agglomération, issu des propriétés des quatre anciens EPCI, il est nécessaire d'effectuer le dépôt d'un acte de transfert. Ce dépôt sera complété par d'autres dépôts ultérieurs. Les formalités afférentes seront accomplies par l'Office notarial de Maître DAMBIER-COUPILLAUD.

Je vous propose donc :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant M. Gérard DEZIER vice-président délégué, à signer tout acte afférent au transfert de patrimoine qui sera déposé auprès du Service de la Publicité Foncière.

D'INSCRIRE la dépense au budget principal et aux budgets annexes – article 6227.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

03 avril 2017

Affiché le :

03 avril 2017